



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A
L'ELABORATION DE LA STRATEGIE CLIMAT DE
LA VILLE DE VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-21-156
EN DATE DU 29 AVRIL 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-488 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Bruno CAMELOT, Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT le besoin d'accompagnement des services par une société d'experts dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle stratégie climat à l'échelle locale, partie intégrante d'un futur Plan Local de Développement Durable ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Carbone 4 dont le siège social est situé 54 rue de Clichy 75009 Paris ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Carbone 4, représentée par Monsieur Laurent MOREL, son président, dont le siège social est situé au 54 rue de Clichy 75009 Paris, un contrat d'accompagnement.

Le présent contrat fixe le montant de la prestation à 24 000 € HT (vingt-quatre mille euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du développement
durable et de l'inclusion,

Signé

Bruno CAMELOT

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210429-lmc1H8386H1-AR Date de réception en Préfecture : 29/04/2021 Date de Publication : 29/04/2021
